

DEC24219DAJ

Décision du 8 avril 2024 portant renouvellement du mandat de M. Norbert ROLLAND en qualité de Chef de Département adjoint du Département BAP

Le Président de l'Institut national de recherche pour l'agriculture, l'alimentation et l'environnement,

Vu le code rural et de la pêche maritime, notamment ses articles R. 831-3 et R. 831-8,

Vu le décret du 21 octobre 2020 (JO du 22 octobre 2020) portant nomination de M. Philippe MAUGUIN, en qualité de Président de l'Institut national de recherche pour l'agriculture, l'alimentation et l'environnement,

Vu la décision du 1^{er} janvier 2020 (note de service n°2020-03) modifiée fixant la liste et les missions des départements de recherche de l'Institut national de recherche pour l'agriculture, l'alimentation et l'environnement,

Vu la décision du 22 janvier 2021 portant prolongation du mandat de M. Norbert ROLLAND, en qualité de Chef de Département adjoint du Département BAP, à compter du 1^{er} avril 2021 et jusqu'au 31 mars 2024,

Vu la décision du 18 mars 2024 portant renouvellement du mandat de Mme Isabelle LITRICO-CHIARELLI, en qualité de Cheffe du Département BAP pour une durée de quatre ans, à compter du 1^{er} avril 2024,

Décide :

Article 1 :

A compter du 1^{er} avril 2024, M. Norbert ROLLAND, est renouvelé dans ses fonctions de Chef de Département adjoint du Département BAP pour une durée de quatre ans.

Fait à Paris, le 8 avril 2024

Le Président de l'Institut national de recherche pour l'agriculture, l'alimentation et l'environnement,

Philippe MAUGUIN

